



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

difficultés d'approvisionnement de la filière bois

Question au Gouvernement n° 4293

Texte de la question

DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT DE LA FILIÈRE BOIS

M. le président. La parole est à M. Philippe Meyer.

M. Philippe Meyer. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Olivier Dussopt a déclaré en juin au Sénat que, dans le cadre du plan de relance et des politiques qu'il mène, le Gouvernement avait la volonté de décarboner l'économie, en particulier le secteur de la construction, et de faire la promotion de la filière bois.

Aujourd'hui, plus que des promesses gouvernementales, ce sont des actes concrets qu'attendent les professionnels de la filière bois, des réponses rapides et adaptées aux problèmes qu'ils rencontrent.

Depuis des mois, particuliers et professionnels sont confrontés à des difficultés grandissantes d'approvisionnement en bois d'œuvre. Mes collègues, au Sénat et à l'Assemblée, vous interpellent régulièrement sur cette question, sans que survienne aucune amélioration.

En l'absence de réaction des pouvoirs publics face à cette situation alarmante, la Fédération nationale du bois se mobilise contre les exportations massives de grumes : depuis six mois, la majorité des volumes de chêne de la forêt privée part à l'export, et 90 % des scieries de chênes n'ont plus assez de bois pour assurer leurs besoins. En début d'année, près de 200 000 mètres cubes de chêne français ont été exportés vers la Chine sans aucune transformation : c'est 42 % de plus qu'en 2020, chiffre qui monte à 66 % pour les résineux. Cette pénurie alarmante fragilise les entreprises, nos artisans et nos concitoyens, puisque 400 000 emplois directs du secteur sont concernés.

La filière bois n'est toujours pas en mesure de répondre à la demande nationale, puisque la balance commerciale du secteur accuse un déficit de 7,4 milliards d'euros, alors que notre pays dispose de la quatrième surface forestière d'Europe. Le plan pour la forêt et le bois ne semble ni à la hauteur de l'enjeu ni à la hauteur de l'urgence à laquelle nous sommes confrontés.

Concrètement, que fait le Gouvernement pour susciter les investissements nécessaires, exploiter pleinement le potentiel de nos forêts et dynamiser cette filière, dont les multiples débouchés sont stratégiques et essentiels pour notre pays ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises.

M. Alain Griset, *ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises.* Monsieur le député Meyer, nous constatons effectivement, depuis quelques semaines, une accélération globale de l'augmentation des prix des

matériaux, voire une pénurie de certains d'entre eux. Ce phénomène est dû à une très forte reprise économique...

Mme Frédérique Meunier. Mais non !

M. Alain Griset, ministre déléguéet, dès le 15 juin dernier, nous avons reçu, Bruno Le Maire, Emmanuelle Wargon et moi-même, les représentants des filières touchées par ces augmentations et cette pénurie de matériaux.

Nous avons pris des décisions immédiates. Tout d'abord, nous avons mis en place un comité de crise et un médiateur, chargés, dans les différentes filières, de faire jouer la solidarité entre les acteurs ; ensuite, nous avons décidé que les acteurs publics n'appliqueraient pas de pénalité en cas de retard de livraison de chantier, en particulier dans la filière bois, principalement touchée.

Le Premier ministre a saisi la Commission européenne pour voir s'il était envisageable de mettre un terme aux exportations massives de bois, notamment vers la Chine. Par ailleurs, en octobre, seront lancées les assises du bois et de la forêt, qui nous donneront l'occasion de travailler avec l'ensemble des partenaires pour trouver des solutions plus durables au problème que vous évoquez. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meyer](#)

Circonscription : Bas-Rhin (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4293

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : Petites et moyennes entreprises

Ministère attributaire : Petites et moyennes entreprises

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 septembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 septembre 2021](#)